ACADÉMIE
DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

PROGRAMME ACADÉMIQUE DE PRÉVENTION 2021

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent liée à la pandémie de Covid-19. Cette dernière a profondément impacté la vie au travail de tous les personnels de l'académie les obligeant à exercer leurs missions de manière différente (travail à distance, nouvelles organisations du travail en présentiel, ...).

La prévention en matière de santé au travail s'est focalisée dès mars 2020 de fait sur la lutte contre la propagation du virus et continuera à privilégier la mise en place de mesures de prévention en 2021 tant que l'épidémie ne sera pas maîtrisée.

Les actions prévues dans le précédent programme annuel de prévention (PAP) qui n'ont pu être réalisées sont reprises dans ce nouveau PAP.

Ce programme 2021 reprend les priorités académiques en matière de santé et sécurité de tous les personnels données par monsieur le recteur en juillet dernier aux IA DASEN pour l'année scolaire 2020-2021.

Il décline comme il se doit pour l'académie de Lyon les 4 orientations stratégiques ministérielles en matière de politique de prévention des risques professionnels dans les services et les établissements de l'éducation nationale (https://www.education.gouv.fr/sante-bien-etre-et-securite-au-travail-7457) présentées et adoptées en septembre par le CHSCT ministériel :

- Prendre en compte le retour d'expériences sur la crise sanitaire
- Structurer les actions de prévention sur la base de l'évaluation des risques professionnels
- Préciser le rôle des pôles académiques de la prévention, des conseillers et des assistants de prévention et des inspecteurs santé et sécurité au travail
- Répondre aux enjeux de la médecine de prévention

Axe de travail	Objectifs	Moyens mis en œuvre et services mobilisés	Résultats attendus
1. Prendre en compte le retour d'expériences sur la crise sanitaire	**1.1.** **Recenser les actions** mises en place pendant la crise sanitaire	Enquête auprès des chefs de service	Rapport présenté au CHSCTA
	1.2. Etablir **un bilan de l'impact de la crise sanitaire sur les conditions de travail de tous les personnels** dans 3 bassins	Enquête académique par des stagiaires IRA	Présentation des résultats de l'enquête en CHSCTA
	1.3. Organiser des **groupes de paroles interprofessionnels**	Co-animation psychologue + médecin ou assistant social	Répondre à la demande
	1.4. **Former les cadres** volontaires des services administratifs au **management hybride** (à distance et sur site)	Formation dans le cadre d'une demande de financement au FIACT	Entre 50 et 60 cadres formés
	1.5. **Développer et accompagner le télétravail**	Equipements des administratifs Formation	Equipement de tous les agents administratifs des services académiques

Axe de travail	Objectifs	Moyens mis en œuvre et services mobilisés	Résultats attendus
2. Structurer les actions de prévention sur la base de l'évaluation des risques professionnels	**2.1 Créer un comité de pilotage académique** de la prévention en santé et sécurité au travail afin de coordonner les actions de prévention des services administratifs du rectorat en matière de santé, de sécurité et de sûreté **2.2. Renforcer la prévention des risques professionnels** • Former les préventeurs (assistants de prévention du 1er degré et du second degré, des CIO et services) dans chacun des départements à l'évaluation des risques avec la nouvelle trame du document d'évaluation des risques professionnels (DUERP) • Diffuser des exemples d'évaluation des risques pour des unités de travail spécifiques à l'attention des écoles, des EPLE et des services	Plan de formation académique Site académique	Une réunion par trimestre

	2.3. Poursuivre la prévention des risques psychosociaux • Proposer un plan de prévention des risques psycho-sociaux dans le cadre d'un groupe de travail du CHSCT académique	Représentants du personnels, médecin du T, psychologue, ISST, CPA, infirmière ST, CT assistante sociale	
	• Focus sur la nécessité d'évaluer les RPS à l'aide de la nouvelle trame du DUERP dans les formations	Site internet de l'académie	
	• Diffusion d'exemples d'évaluation de RPS dans des DUERP		
	2.4. Accompagner le déploiement ministériel du carnet de bord numérique centralisant l'ensemble des informations essentielles (amiante, vétusté des locaux, qualité de l'air, etc.) qui sera créé pour chaque école et établissement scolaire publics		
	2.5. Informer les personnels des risques liés à l'usage du numérique	Site Internet de l'académie	Publication d'une rubrique spécifique
	2.6. Poursuivre le groupe de travail portant sur les risques professionnels des stagiaires enseignants du second degré		

Axe de travail	Objectifs	Moyens mis en œuvre et services mobilisés	Résultats attendus
3. Préciser le rôle des pôles académiques de la prévention, des conseillers et des assistants de prévention et des inspecteurs santé et sécurité au travail	**3.1. Recenser les assistants de prévention** parmi les personnels de l'éducation nationale dans chaque collège et chaque lycée	Sondage	Avant mai 2021
	3.2. Nommer un assistant de prévention parmi les personnels de l'éducation nationale **dans chaque collège et chaque lycée**	Temps dédié	
	3.3. Réunir régulièrement les conseillers de prévention et l'inspecteur en santé et sécurité au travail	Réunions mensuelles	
	3.4. Former les assistants de prévention nouvellement nommés	Plan académique de prévention	

Axe de travail	Objectifs	Moyens mis en œuvre et services mobilisés	Résultats attendus
4. Répondre aux enjeux de la médecine de prévention	**4.1. Associer systématiquement les médecins du travail à tous les travaux et dispositifs mis en place dans le cadre de la politique de prévention de la santé, de la sécurité et des conditions de travail de l'académie** • Associer le médecin du travail coordonnateur ou son représentant à l'ensemble des travaux du CHSCTA notamment dans le cadre des réunions de l'instance • Inclure le médecin du travail coordonnateur ou son représentant dans les délégations des visites du CHSCTA **4.2. Poursuivre les efforts en faveur du recrutement des médecins du travail** • Rechercher des médecins du travail	Publication dans « place de l'emploi public » Campagne nationale	Couverture de l'ensemble des territoires de l'académie par la médecine du travail

	• Rechercher des médecins collaborateurs tutorés par les médecins du travail		
	4.3. Constituer une équipe pluridisciplinaire		
	• Pérenniser dans la mesure du possible le recrutement d'infirmiers en santé au travail	Publication dans place de l'emploi public	
	4.4. Mise en place des visites d'information et de prévention	Médecins du travail, infirmières et secrétaires	Réalisation progressive des visites médicales de suivi pour l'ensemble du personnel de l'académie
	4.5. Rendre compte de l'activité de ce service dans le cadre du rapport présenté en CHSCT	Equipement d'un outil numérique et formation des utilisateurs (logiciel métier spécifique dédié)	

Axes de travail	Objectifs	Moyens mis en œuvre et services mobilisés	Résultats attendus
5. Mettre en place des actions de prévention en cas d'accidents de service ou de situations de travail dégradées	**5.1. Analyser des accidents de travail** • Organiser une journée de formation à l'analyse des accidents de travail destinée aux membres des 4 CHSCT de l'académie	Convention avec un organisme de formation	Formation des membres réalisée en 2021
	• Analyser des accidents de travail à la suite de la formation. Présenter cette analyse en réunion de CHSCT	Enquête de CHSCT	Analyse d'au moins un accident de travail
	• Etablir un état des lieux des accidents de travail dans l'ensemble de l'académie	Traitement de données statistiques	Présentation des résultats statistiques au CHSCTA avant fin 2021
	5.2. Analyser des situations de travail dégradées • Recenser les actions menées en 2020 • Formaliser des procédures	Travaux en lien avec les professionnels traitant ces situations	Présentation des différents types de démarches en CHSCTA

	5.3. Informer les personnels des modalités d'octroi du congé pour invalidité temporaire imputable au service (CITIS) • Etablir un état des lieux de la mise en place du CITIS	Données statistiques	Présentation de l'état des lieux au CHSCTA en septembre 2021